Puis-je voter sans ma carte électorale ?

Publié le : Lundi 23 Février 2026 08:19
Clics : 531



Vous n’avez pas reçu votre carte électorale ou vous l’avez égarée ? Pour déposer votre bulletin dans l’urne, vous devrez justifier de votre identité. *Service Public* vous explique.

Lire la suite : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A17429

Phoca PDF